

## **Déprovincialiser le nationalisme féminin/féministe Camerounais des années 1950 : L'UDEFEC et le féminisme noir pluriversel**

**Rose Ndengue**

### **Résumé**

Cet article examine la réorganisation de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC) – instance féminine du mouvement nationaliste camerounais opérant principalement dans le Cameroun sous tutelle française - dans la région de Babimbi – une petite circonscription administrative rurale enclavée du Sud-Cameroun. <sup>1</sup> Il interroge l'occultation des luttes menées depuis les marges géographiques, sociales et politiques, dans l'élaboration des savoirs hégémoniques, et éclaire la manière dont ce processus participe à une reproduction des rapports de pouvoirs. Prolongeant la dynamique historiographique de revalorisation des expériences et luttes des Africaines initiée dès les années 1960, ma démarche tranche avec la survalorisation d'un récit historique mâlecentré.<sup>2</sup> Il s'agit de relayer les voix et expériences des africaines, résidant en zone rurales notamment, qui restent sous-étudiées dans l'espace hégémonique occidental-centré de production et de validation du savoir, et dans les réflexions menées sur les féminismes en général, et les féminismes noirs en particulier. En effet, les Africaines-américaines sont souvent considérées comme le sujet principal du féminisme noir, du fait de la position hégémonique des Etats-Unis dans « la matrice de domination à l'échelle transnationale », combinée à l'engouement des activistes Afropéennes, ainsi que d'une partie de l'espace académique européen pour le cadre théorique développé par les penseuses noires étatsuniennes.<sup>3</sup> Cette dynamique conforte la « provincialisation » des réalités propres aux expériences des femmes noires en Europe ou en Afrique ; et dessine au sein du champs des féminismes noirs, une ligne de démarcation qui produit (inconsciemment)

une forme de « colonialité interne » dans les géographies des savoirs critiques.<sup>4</sup> Dès lors, en documentant l'expérience et l'activisme des Camerounaises, l'analyse qui suit contribue à dépasser les frontières épistémologiques.

Les circonstances de la création de l'UDEFEC rappellent le lien qui existe entre circulations militantes transnationales et histoires nationales. En effet, c'est à son retour de la Conférence de Vienne sur l'Enfance sous l'égide de la Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF) que, le 03 août 1952, Emma Ngom décide de créer l'UDEFEC avec deux autres de ses camarades : Marthe Mourié, Marie-Irène Ngapeth-Biyong.<sup>5</sup> Elles souhaitent construire une entité nationaliste exclusivement féminine, définie comme « une organisation indépendante anti-colonialiste », alliée de « tous les autres mouvements anti-colonialistes » dans la lutte qu'elle mène « pour l'émancipation de la femme camerounaise, [et] pour la défense de l'enfance ».<sup>6</sup> Les trois co-fondatrices de l'UDEFEC appartiennent à la catégorie des lettrées urbaines, c'est-à-dire à l'extrême minorité de femmes qui ont eu accès à l'instruction coloniale, et elles sont proches des responsables masculins de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créé en avril 1948, et qui jusqu'en 1952 était le seul parti nationaliste du Cameroun sous tutelle française.<sup>7</sup> La création de l'UDEFEC, et celle de la Jeunesse Démocratique Camerounaise (JDC) deux ans plus tard, illustre la montée en puissance du mouvement nationaliste, qui s'étoffe et se consolide durant les années 1950.

C'est cet élan que les autorités coloniales françaises tentent de briser le 13 juillet 1955, lorsqu'elles prennent un décret interdisant l'ensemble des entités qui forment le mouvement nationaliste (UPC, UDEFEC et JDC). Cet acte signe l'éviction de ce mouvement de l'espace public colonial et le condamne à opérer un « repli stratégique ».<sup>8</sup> Il s'agira d'organiser une résistance sous-maquis, c'est-à-dire en se retranchant dans les espaces ruraux à la végétation dense, pour redéployer les organes

du mouvement en clandestinité. C'est dans ce contexte que des militantes de l'UDEFEFEC participent à l'élaboration d'un contre-espace public dans la région de Babimbi. Elles organisent régulièrement des réunions, durant le dernier semestre de l'année 1956 au cours desquelles elles expérimentent un projet nationaliste critique, fondé sur un discours et des pratiques émancipatrices. Elles remettent en cause la colonialité du genre et du pouvoir qui organise l'espace impérial français.<sup>9</sup> A partir d'imaginaires ancrés dans les codes sociaux locaux, ces militantes condamnent l'accès limité de la grande majorité des Camerounais·es aux droits politiques et sociaux. Et, bien qu'elles ne revendiquent pas explicitement l'étiquette féministe, la démarche de ces militantes participe des projets féministes noirs et décoloniaux, en ce qu'elles luttent pour la libération noire et la justice sociale, en s'opposant à la fois à la domination coloniale et aux idéologies raciales genrée et classistes qui la sous-tendent d'une part, et aux expressions locales du patriarcat en vigueur dans leurs sociétés, d'autre part.<sup>10</sup>

La délégation chargée de réorganiser le mouvement nationaliste à Babimbi est mixte en termes de genre, et conduite par Marianne Nsoga, désignée dans les archives comme ménagère et présidente d'une section locale de l'UDEFEFEC.

Dans le sillage de la tradition nationaliste camerounaise qui consiste à consigner méticuleusement toutes les activités menées par le mouvement, les militantes de l'UDEFEFEC ont laissé de nombreuses traces, qui sont autant de preuves matérielles de leur participation à la lutte de libération, et ce faisant, à l'histoire sociale et politique du pays. L'ampleur de la documentation consignée et les « régimes discours » qui y sont mobilisés révèlent que, la production d'archives relève d'une pratique émancipatrice pour les militant·es nationalistes camerounais·es.<sup>11</sup> En effet, il existe d'abondantes sources primaires manuscrites, produites par les militant·es nationalistes en langues française et Bassaa (cf. photos 1 et 2). Ces documents conservés aux Archives

Nationales de Yaoundé (ANY), permettent d'identifier les acteur-ices à l'œuvre, et de documenter leurs discours et les pratiques. Leur analyse atteste de la capacité des marges à résister, et permet de parer l'invisibilisation, dans l'historiographie dominante, des contributions de ces militantes à l'espace politique global, comme à la lutte de libération.<sup>12</sup>

Ainsi en éclairant les pratiques et discours d'émancipation portés par les militantes de l'UDEFEC de Babimbi, cet article contribue à « déprovincialiser » une expérience issue des marges géographique, politique, sociale et épistémologique, en procédant à un décentrement.<sup>13</sup> Prolongeant des travaux qui analysent et mettent en dialogue les différentes mobilisations des femmes noires en Afrique, dans les Amériques et en Europe, ma démarche participe à l'élaboration d'une épistémologie féministe noire polycentrique, rhizomatique et pluriverselle.<sup>14</sup> Il s'agit de prendre au sérieux les histoires locales non-occidentales et les épistémologies qui les sous-tendent, afin de reconnaître que les femmes noires forgent les outils de leur émancipation sociale et politique dans des contextes spécifiques et extrêmement divers, au sein d'une cartographie riche et complexe.<sup>15</sup>

Menant une activité politique séditionnelle au cœur d'une matrice de pouvoir où s'imbriquent des systèmes de domination liés à la race, au genre, à la classe, à l'espace géographique et même à l'appartenance politique, les militantes de l'UDEFEC élaborent des conditions d'émancipation à partir d'une démarche critique et intersectionnelle, dans laquelle pratiques et théorie politiques émancipatrices s'articulent. Leur activisme fournit un cadre qui éclaire le déploiement d'une pensée féministe noire au sein du mouvement nationaliste camerounais francophone. Analyser leur mobilisation contribue alors à enrichir la production théorique sur l'histoire des femmes noires au sein des mouvements de libération dominés par les hommes.<sup>16</sup>

L'examen des routines de réorganisation du contre-espace public nationaliste consignées dans les comptes-rendus des réunions, révèle que ces militantes démantèlent la colonialité de la citoyenneté et du genre (I), en développant une théorie et des pratiques émancipatrices (II)

### **Démanteler la colonialité de la citoyenneté et du genre**

Prolongeant l'apport de Lugones à la théorie de la colonialité du pouvoir élaboré par Quijano, Breny Mendoza propose d'appréhender la colonialité du genre comme un cadre théorique qui permet de penser l'imbrication du genre, de la race et de la classe dans la formation de la citoyenneté.<sup>17</sup> En dialogue avec des réflexions produites sur la construction de la citoyenneté en contexte africain, cette perspective permet d'analyser les enjeux des activités militantes de l'UDEFEC dans la matrice de pouvoir en vigueur dans les années 1950 en contexte camerounais, et plus globalement africain.<sup>18</sup> En effet, dans la représentation coloniale, la citoyenneté est conçue comme un privilège lié à la détention de qualités sociales particulières, et la capacité politique réservée à une infime minorité d'Africain·es. Ainsi, les militantes de l'UDEFEC dépassent la subordination à laquelle le « système de genre moderne/ colonial » tend à les réduire, en développant une conception subversive et intersectionnelle de l'espace public et de la citoyenneté.<sup>19</sup>

### ***Une approche subversive et intersectionnelle de la citoyenneté et de l'espace public***

Babimbi est une subdivision exclue des circuits économiques qui souffre d'un important déficit d'infrastructures scolaires et médicales.<sup>20</sup> L'immense majorité des habitant·es de la localité est constituée de paysan·nes illettré·es, dans un contexte colonial où le statut de citoyen·ne est fortement corrélé à la détention de ressources sociales tels que l'accès à l'instruction et/ou à un emploi, ou encore à une position

d'auxiliaire de l'administration coloniale.<sup>21</sup> Autant de privilèges détenus par une extrême minorité de colonisés, et dont la quasi-totalité des femmes sont souvent exclues de fait. L'UDEFEC essaye alors de mobiliser un large spectre de la population rurale reléguée aux marges de la modernité coloniale, en organisant une mobilisation qui transcende la relégation politique. Dans les listes de recensement des membres des comités locaux, très peu de militantes sont répertoriées comme : « écolière », « ménagère » ou « couturière », qui renvoient à des catégories rencontrées dans les documents coloniaux (souvent repris par les acteur-ices) et laissent supposer un accès, même sommaire, des femmes à une instruction occidentale. La mention « cultivatrice » notée devant les noms de l'immense majorité des militantes dans la colonne profession, permet de postuler que la rédaction des comptes-rendus incombait à la minorité lettrée présente lors des réunions.

Par ailleurs, alors même que l'âge de l'accès au droit de vote était fixé à 25 ans, l'âge des militantes sur les listes confirme l'approche subversive et intersectionnelle de l'UDEFEC, puisqu'il varie entre 10 et 80 ans.<sup>22</sup> L'organisation promeut ainsi un activisme politique intergénérationnelle, qui reconnaît la capacité politique même aux plus jeunes (cf. photo 2). Sur les 7 listes consultées, 4 répertorient des militantes de moins de 20 ans, et 3 parmi elles contiennent des adhérentes de moins de 15 ans. On retrouve également cette dynamique dans la composition des organes exécutifs de certains comités. Les membres ont différents âges et appartiennent à des catégories sociales diverses : cultivatrices, couturières, ménagères, etc (cf. photo 2). Les militantes de Babimbi promeuvent donc une vision de la participation politique et du leadership, qui n'est pas corrélée à la détention de ressources sociales liés à l'âge, ou au statut social. A la différence des textes officiels et des pratiques coloniales, elles reconnaissent une forme d'« adultéité politique » à toutes les femmes.<sup>23</sup> Leur démarche

est conforme à l'esprit originel de l'UDEFEC qui dès sa création reconnaît des compétences politiques à toutes les Camerounaises, et les encourage à en faire usage en transcendant les clivages sociaux, économiques, culturels, religieux, etc.<sup>24</sup>

L'UDEFEC développe une approche de la participation politique centrée sur les marges. Aux prises avec les réalités socioéconomiques locales contraignantes pour les populations, les responsables de l'organisation prennent des mesures pour alléger les frais d'adhésion aux organes du mouvement nationaliste. Au cours d'une réunion alors qu'elle encourage les militantes à payer la souscription nationale afin de participer au financement de la lutte nationaliste, Marianne Nsoga indique avoir suggéré aux instances dirigeantes du mouvement de réfléchir à une exonération partielle ou totale du règlement de cette souscription par certaines catégories de femmes. Elle déclare notamment :

J'ai envoyé la question au Comité Directeur pour qu'il étudie cette question financière sur la souscription surtout ici à Babimbi. Si une femme est à l'UPK en même temps à l'UDEFEC elle doit choisir une union dont elle sera toute entière et l'autre elle payera seulement la carte et les cotisations ne sont plus contre lui. [E]t les écoliers les plus petits ne payent que la carte non plus autre chose.<sup>25</sup>

De juin à décembre 1956, les réunions de l'UDEFEC se déroulent exclusivement chez les militantes. Déterminées à poursuivre leurs activités en dépit de la clandestinité, les militant·es nationalistes transforment leurs domiciles en espaces publics contre-hégémoniques, dédiés à la formation et aux débats politiques. Cette réalité s'explique non seulement par le contexte de clandestinité, mais également par les leçons tirées du harcèlement fréquent de l'administration coloniale (interruptions intempestives des réunions, interdiction de réunion, emprisonnement de militants, etc.) que subissait ces organisations et leurs militant·es, lorsqu'elles déployaient encore leurs activités publiques dans la légalité. Lors des réunions, les militantes instaurent une forme de

ritualisation qui rappelle les logiques de construction de l'espace public en occident.<sup>26</sup> Les responsables de l'UDEFEC invitent les militantes à faire preuve de discrétion lors de leurs déplacements durant les réunions. Elles érigent la prudence en principe fondamental des pratiques militantes durant les réunions comme le montre les propos de Marguerite Batum, une militante :

Je vous pris mes chères amies que chaque'une de nous ne doit pas s'endormir, il faut garder toujours la vigilance (sic.).<sup>27</sup>

Et afin de prévenir d'éventuelles obstruction et oppression des autorités, Marianne Nsoga invite les militantes à « faire [leurs] affaires entre [elles] ». <sup>28</sup> Elle précise que :

La discipline doit être renforcée... l'UDEFEC ne tolère aucun élément défaitiste, ni celui qui entretient les relations avec les colonialistes ou leurs valets.<sup>29</sup>

Perpétuant la pratique nationaliste d'éducation citoyenne et politique des populations, les militantes de l'UDEFEC sont invitées à endosser le rôle de « catéchistes », ou encore de « moniteurs » chargées « d'éclairer la masse », pour « lutter contre les colonialistes qui pillent le puit[s] de [leur] sol ». <sup>30</sup>

### ***Dépasser la subordination liée au « système de genre moderne colonial »***

Le système de genre moderne colonial consiste à transposer l'idéologie bourgeoise européenne qui se nourrit d'une théorie politique où la dichotomie public/privé sert à asservir les femmes et à les exclure de la gestion des affaires publiques d'une part, et à articuler cette idéologie au racisme d'autre part. <sup>31</sup> En utilisant le genre et la race, comme de « puissants instruments [de] destru[ction] des tissus sociaux des sociétés colonisées », les colonisateurs procèdent à une « chirurgie sociale » à travers la mise en place de mesures qui visent à transformer profondément ces sociétés. <sup>32</sup> C'est ainsi que



l'immense majorité des Africaines ont été exclues des institutions coloniales, alors que dans les systèmes de genre précoloniaux de différents groupes sociaux africains, des femmes avaient accès au pouvoir politique et participaient à différents égards à la gestion des affaires publiques de leurs communautés. L'extrême minorité parmi celles qui ont eu accès aux institutions coloniales, n'a été intégrée qu'à la marge de cette modernité, et essentiellement dans le but de réaliser l'idéal-type de la domesticité coloniale, conçu comme un avatar de la domesticité bourgeoise occidentale.<sup>33</sup> Prolongeant les mobilisations féminines qui ont cours dans l'espace politique camerounais depuis le milieu des années 1940, les militantes de l'UDEFEC de Babimbi remettent en cause l'ordre colonial du genre.<sup>34</sup>

Lors des réunions, elles incitent les populations rurales, et plus spécifiquement les femmes, à participer activement à la lutte nationaliste et à s'intéresser aux enjeux politiques du moment, à savoir obtenir l'indépendance et la réunification du pays.<sup>35</sup> Dans leur argumentaire, elles opposent deux systèmes de valeurs. Le nationalisme qui repose sur des principes tels que : la solidarité – à la fois de condition (à travers le statut de colonisé.e) et de sexe –, le courage, l'abnégation, la détermination, d'une part, et le colonialisme caractérisé par la déstabilisation, destruction, l'imposture et l'impasse, d'autre part.

Dans leurs allocutions, les cadres nationalistes invitent les différentes instances et échelons du mouvement, ainsi que tout.e.s les militant.e.s à consolider l'union nationaliste, fondée sur une communauté des intérêts entre ses différentes organisations. Marianne Nsoga et Njek Esther exhortent les militantes de l'UDEFEC à travailler dans « un esprit fraternel », en élaborant une « large union » qui rassemble « toute la masse camerounaise sans considération de classe », et en s'associant à l'UPC. Usant d'une version endogène du trope de la famille nationale, dans lequel le père et la

mère ont un partage égal des responsabilités et des droits, les militantes présentent l'UPC comme « le père et la mère de[s] trois mouvements progressistes ».<sup>36</sup> Le recours à la métaphore parentale pour expliciter le lien qui unit l'UPC à l'UDEFEC et à la JDC, renvoie aux idiomes locaux d'organisation sociale, où l'évocation des parents renvoie à l'idée de protection contre les excès du pouvoir colonial.<sup>37</sup> Cette approche révèle que dans l'espace nationaliste comme dans les codes locaux, si la famille sert de référence pour penser les liens politiques, il s'agit ici d'une unité familiale fondée sur les des liens égalitaires entre les deux parents, à la différence de la pensée révolutionnaire française, qui a conçu la famille comme une société politique patriarcale, reposant sur des liens asymétriques entre le mari/père de famille et sa femme.<sup>38</sup> Les militantes nationalistes inscrivent leur rapport à l'UPC dans le cadre symbolique des logiques qui sous-tendent les organisations sociales endogènes. Dans ces sociétés, les rapports sociaux reposent sur un équilibre relatif, qui valorise le principe d'interdépendance, lequel suppose : réciprocité, solidarité et complémentarité. Dans cette perspective, les interactions de genre renvoient aux « manières d'agir attendues dans le contexte d'une relation ».<sup>39</sup> L'organisation sociale est régie par le principe d'une responsabilité partagée entre le masculin et le féminin. Les femmes et les hommes assument alors leurs obligations sociales et politiques dans la communauté en tant que partenaires sociaux égaux, à travers les imaginaires qui sous-tendent les fonctions maternelle et paternelle.

Le discours des responsables de l'UDEFEC au sujet des liens entre l'UPC et les deux autres organisations nationalistes rappelle l'ambivalence qui caractérise les rapports entre les différents groupes sociaux (en termes de genre et d'âge notamment) dans les mouvements de libération noire.<sup>40</sup> En effet, l'interdépendance de ces organisations n'est pas exempte de tensions, tant elle s'apparente parfois à une subordination des instances féminine et des jeunes. Créées après l'UPC, l'UDEFEC et la JDC dépendent souvent

des canaux et réseaux de mobilisation de ce parti, notamment sur la scène internationale.<sup>41</sup> En tenant compte de la nécessité d'autonomisation de chaque organisation formulée par les militantes de l'UDEFEC dès sa création en 1952, les militantes de Babimbi considèrent que l'idiome parental et la protection à laquelle il renvoie n'est pas synonyme d'inféodation de l'organisation féminine à l'UPC. Dans l'organisation sociale locale, la métaphore de la « bienveillance parentale » renvoie au-delà la protection, à une interdépendance ancrée dans le respect de toutes les parties prenantes à la relation. Les deux organisations collaborent sur la base de la reconnaissance d'un partage d'intérêts communs. Toutefois, la perception des acteurs sociaux à l'égard des principes de complémentarité, solidarité et réciprocité peut varier, et l'interdépendance peut être source de tension.

En effet, les militantes de l'UDEFEC, dénoncent le sexisme de certains de leurs camarades masculins de l'UPC, dont elles déplorent la tendance à marginaliser l'UDEFEC et son importance dans la lutte nationaliste. C'est ainsi que Marianne Nsoga s'insurge contre l'attitude de deux responsables locaux de l'UPC, qui s'avèrent incapables de définir les rôles et missions de l'UDEFEC. Elle dénonce l'attitude du président du comité central de l'UPC de Niel en ces termes :

Je suis un peu étonnée de nous laisser entrainer pour rien du tout. Je suis persuadée que UDEFEC est aussi celle qui lutte pour notre fruit du pays qui est le Kamerun voir qu'un président de C.C. [comité central] Niel m'a dit qu'il ne connaît pas le but de l'UDEFEC preuve nous avons affirmé le 13/9/56 tous de nous diriger voir maintenant nous sommes dans un coin solitaire. (Sic).<sup>42</sup>

---

Pour M. Nsoga, l'attitude de certains militants traduit une forme de hiérarchisation des contributions à la lutte de libération, par les différentes catégories qui composent le mouvement nationaliste. Lors d'une autre réunion elle réaffirme l'importance de l'UDEFEC en ces termes :

[L]'UDEFEC c'est l'union démocratique des femmes, qui lutte elle aussi pour acquérir l'unification et l'indépendance de notre pays sous la domination étrangère.<sup>43</sup>

---

Cette démarche participe du processus de subjectivation politique, entamée par les militantes nationalistes au sein même de l'UPC, dès la fin des années 1940.<sup>44</sup> Cette démarche résonne avec celle mise en œuvre par d'autres militantes engagées au sein des mouvements nationalistes noirs.<sup>45</sup> Soulignant l'importance de la contribution de l'organisation à la lutte de libération, les oratrices rappellent que la mise en place d'une organisation nationaliste féminine autonome émerge des discussions issues des circulations militantes nationalistes à l'international, et répond au besoin d'enrichir l'espace des luttes anticolonialistes, en multipliant les voix qui portent ce message. Une militante, Njek Esther, explique que c'est :

[L]e 3/8/52 que fut créer l'UDEFEC qui lui aussi envoie ses protestations et ses gémissements aux Nations Unies.<sup>46</sup>

---

Pour ces militantes l'importance de l'UDEFEC réside notamment dans sa capacité à articuler enjeux nationalistes locaux, problématiques spécifiques des femmes, et luttes anti-impérialistes globales. Elles rappellent que si l'UDEFEC « lutte elle aussi pour acquérir l'unification et l'indépendance [du Cameroun] sous domination étrangère », l'organisation porte également une voix propre, puisqu'elle a pour mission de : « revendiquer pour ses propres affaires, envoyer des pétitions à l'ONU [et] protester ».<sup>47</sup> Relever l'importance de la contribution des femmes à la résistance nationaliste, revient à les instituer en actrices indispensables de cette lutte, afin d'inciter plus de femmes à la rejoindre. Les responsables de l'UDEFEC les exhortent alors à montrer leur courage et leur abnégation en se joignant à la « lutte [...] contre l'empire français [et ses] mauvais traitements ».<sup>48</sup>

Les pratiques et discours développés par les militantes de l'UDEFEC de Babimbi, éclairent les modalités concrètes d'expression du patrimoine politique des sociétés africaines.<sup>49</sup> Leur analyse met en exergue les voies alternatives à la modernité coloniale, tracées par les mobilisations des Africaines, lesquelles construisent un horizon émancipateur en recourant aux pratiques et théorie critiques.

### **Articuler pratiques et théorie critiques du pouvoir aux visées régénératrices et émancipatrices**

Critiques de l'autoritarisme colonial, les militantes de l'UDEFEC élaborent à partir des logiques endogènes, un espace public dont les principes se rapprochent de la démocratie délibérative, et dans lequel elles expérimentent un projet alternatif de souveraineté politique.<sup>50</sup> Elles y performant une citoyenneté critique et régénératrice. Celle-ci repose sur une valorisation de la délibération et de la souveraineté populaire d'une part, en même temps qu'elle renvoie à l'urgence de mettre un terme à la situation coloniale.

#### ***La démocratie nationaliste : une expérience centrée sur la délibération***

Le déroulement des réunions de l'UDEFEC dans la région de Babimbi éclaire les modalités concrètes de rupture avec la trajectoire coloniale, entrepris par les militantes nationalistes. Elles élaborent un espace public contre-hégémonique qui reconnaît une égale compétence politique à toutes les membres du corps social d'une part, et valorise le respect de procédures assurant la participation active de toutes, d'autre part.

La délibération est au cœur des réunions, durant lesquelles les oratrices demandent au public de respecter le tryptique : écoute, débat et vote. Elles lui recommandent de pratiquer une écoute attentive, en adoptant des postures de silence et calme, qui sont des conditions *sine qua none* au débat. Cette démarche est au cœur des pratiques de l'UDEFEC depuis sa création. En effet, lors du premier Congrès de l'organisation en

1954, Emma Ngom, une des co-fondatrices, souligne le caractère démocratique de l'UDEFEFEC, et assimile le déroulement des réunions à une école, où tout le monde se doit d'écouter l'autre. Elle déclare notamment :

Toutes les déléguées mandatées ont droit à la parole et au vote. Une seule petite chose est à observer. Il ne faut pas parler toutes en levant le doigt pour parler. Nous sommes ici à l'école et nous écoutons tout le monde.<sup>51</sup>

---

Dans le cadre d'une discipline militante émancipatrice, le débat permet aux personnes présentes de s'affirmer en tant sujets politiques. Dans cette perspective, le vote, qui se fait à main levée, tient également une place importante. Les comptes-rendus de réunion montrent un usage fréquent de cet outil qui remplit principalement deux missions : désigner les responsables de bureau de sections/comités locaux (cf. photo 2), ainsi que les représentantes de ces instances aux échelons supérieurs d'une part ; et trancher les questions débattues lors des assemblées d'autre part.

Les questions relatives au fonctionnement du mouvement font également l'objet de délibération, qu'il s'agisse des questions de paiement des droits d'adhésion, des modalités de prise de parole lors des réunions, ou encore de l'agencement des différents échelons locaux du mouvement. Cette démarche est une occasion supplémentaire de s'émanciper à travers des pratiques politiques démocratiques. A titre d'exemple, la création de nouveaux comités locaux fait l'objet de discussions entre responsables et les militantes, comme l'illustre les débats qui ont eu lieu en novembre et décembre 1956 dans les comités locaux de Yilivanké et de Mahohi II. Dans le premier cas, la proposition faite aux militantes de diviser le comité en deux, du fait d'une augmentation importante du nombre de militantes inscrites, a été validée par l'assemblée. Dans le second cas, la même proposition a été rejetée. Prenant acte de la décision de ses camarades, Marianne Nsoga indique que la délégation qu'elle dirige respecte les

décisions des comités, parce qu'elle ne souhaite pas reproduire les pratiques autoritaires du commandement colonial français.

La sphère publique nationaliste sous maquis est donc un espace dynamique de délibération, où les décisions sont régulièrement révisées et entérinées dans le respect du principe de la majorité. Les responsables de l'organisation indiquent en effet que, conformément à la résolution n°2 de l'organisation :

L'UDEFEC condamne tout acte destiné à tuer la Démocratie de son Organisation (sic) et promet des sanctions contre toute militante de ce genre quelque soit sa qualité.<sup>52</sup>

Les pratiques nationalistes dessinent donc les frontières d'une communauté morale et politique fondée sur la souveraineté populaire.

### ***La souveraineté populaire comme théorie et pratique nationaliste et féministe***

L'espace public nationaliste féminin est régi par le principe de souveraineté. L'expérience de l'UDEFEC dans la région de Babimbi renvoie à une démarche où les responsables et les militantes essayent d'élaborer « un espace public de réciprocité », régi par l'égalité des membres qui le constituent.<sup>53</sup> Dans cette dynamique, théorie et pratique de la souveraineté sont étroitement corrélés. En effet, les militantes de l'UDEFEC construisent et animent collectivement l'espace public nationaliste en élaborant des règles de fonctionnement communes, dont tout manquement est sanctionné.

Lors des réunions, Marianne Nsoga souligne l'importance de tous les échelons de l'organisation et exhorte les responsables et militantes de ces différents échelons à collaborer, sans établir de hiérarchie entre elles. Elle leur rappelle que toutes participent à la lutte nationale pour la libération du pays du joug colonial. Dans cette perspective, « les Comités locaux nourrissent le Comité Régional », et « c'est la Base qui est la source du Mouvement ».<sup>54</sup> Elle rappelle également aux représentantes nouvellement

élues que leur mandat comporte une obligation à l'égard de leurs mandataires, comme l'illustre son adresse aux dirigeantes du Comité régional Nyundem :

Ne vous croyez pas supérieure envers la masse, obéissez la masse, c'est elle qui vous a choisie. Donc unissez vous pour lutter avec fort pour notre terre soit avec nous (sic).<sup>55</sup>

M. Nsoga exhorte toutes les dirigeantes à ne pas être « orgueilleuses », et à « travailler humblement » avec les militantes.<sup>56</sup>

Les militantes contrôlent l'action des responsables de leurs comités, et les révoquent en cas de manquement. Comme le montre le contentieux qui oppose Marie Ndjông aux militantes du Comité local de l'UDEFEFEC de Kikôt, à la tête duquel elle avait été provisoirement élue présidente. Les militantes décident de la révoquer, au double motif du détournement des cotisations et du refus de s'expliquer. Marguerite Hagal, une des militantes qui mène la charge contre la présidente indélicat, déclare notamment :

Toute personne a droit au divorce telle est notre devise des femmes. Maintenant nous la refusons en présidence, suivant nos art. de mouvement, dès qu'elle est présidente elle n'a rien donner comme ristourne au trésorier. En plus nous l'avons priée... y avait pris responsabilité ; et jusqu'ici point de suite (sic).<sup>57</sup>

Soutenant la réquisition de sa camarade, Madeleine Tsomb, une autre militante, déclare :

Je connais bien qu'on nous enseigne que c'est le peuple qui décide ou qui vote. Mais elle seule dans sa présidence décidait seule et votait seule. C'est pourquoi nous protestons cette méthode, car elle n'est pas applicable au mouvement.<sup>58</sup>

Les propos de Marguerite Hagal et de Madelein Tsomb montre que l'idéal démocratique auquel souscrivent les militant est celui d'une démocratie délibérative qui articule délibération, réciprocité, publicité et imputabilité.<sup>59</sup> Leur démarche montre ainsi que les sociétés occidentales n'ont pas l'apanage des sphères publiques démocratiques organisées autour de la délibération et de la délimitation des pouvoirs.



Dans un contexte où les autorités coloniales tentent de détruire le mouvement nationaliste, le contre-espace public nationaliste est un moyen de défense et de protection de la nation. Il encourage une prise de conscience collective de l'urgence à « sortir le pays de l'impasse du colonialisme » perçu comme un mal à éradiquer.<sup>60</sup>

### ***La colonisation : une situation corrosive à éradiquer***

Décentrer mon regard des archives militantes nationalistes du début des années 1950, produites par l'élite féminine urbaine lettrée, vers l'examen de celles issues des zones rurales en 1956, me permet d'éclairer les discours et mobilisations anticolonialistes à partir de géographies peu étudiées.<sup>61</sup> Les militantes de l'UDEFEC de Babimbi critiquent la colonisation d'une manière différente de celle de leurs consœurs au début des années 1950.<sup>62</sup> Alors que ces dernières dénonçaient surtout les défaillances de la politique coloniale, en soulignant l'absence d'infrastructures et les conditions de vie déplorable des populations, pour les militantes de Babimbi, l'ordre colonial n'est pas un système défaillant, mais un « événement-maladie ». <sup>63</sup> Il met en danger l'ensemble du corps social.

L'importance accordée à la critique anticolonialiste évolue au cours du processus de réorganisation de l'espace nationaliste. De juin à début décembre 1956, les responsables de l'UDEFEC centrent leur discours sur les stratégies de réorganisation matérielle, financière et humaine des organes de l'UDEFEC à différents échelons. Ce n'est qu'à partir de fin décembre, qu'une critique constante et radicale de la colonisation émerge dans le discours des oratrices. Elles perçoivent la colonisation comme un événement perturbateur de l'équilibre qui régissait l'organisation sociopolitique locale. Marianne Nsoga exhorte notamment les militantes à lutter pour l'indépendance du pays parce que « les blancs sont venus au Cameroun rien que pour tromper les noirs », et que même

les médecins sont vecteurs de maladies et de mort.<sup>64</sup> Ce discours, fait écho au climat d'anxiété et de psychose qui règne au sein des populations du Sud-Cameroun depuis la fin de l'année 1954. Des rumeurs inquiétantes et invérifiables, faisant état d'assassinats de masse des populations locales par les occidentaux, se propagent dans les villes et les villages. Et il semble que le mouvement nationaliste, participe à la propagation de ces rumeurs, puisqu'en novembre 1956, lors d'une campagne de vaccination, l'UPC dissuade les populations de se faire vacciner en incriminant la médecine occidentale.<sup>65</sup> Cette opinion critique à l'égard de la médecine moderne montre que les populations ont connaissance des travers du dispositif technique, médical et gouvernemental qui leur est appliqué en matière de santé publique.<sup>66</sup>

Ainsi à Babimbi, la colonisation est assimilée à « une situation de déséquilibre, de désordre et de chaos ».<sup>67</sup> Et les politiques économiques, sociales et sanitaires mises en œuvre dans ce cadre ne sont plus seulement perçues comme insuffisantes, mais comme malfaisantes. L'engagement nationaliste apparaît alors comme un processus de restauration sociale indispensable. Une « entreprise de guérison » qui vise à libérer la « patrie qui gémit sous le fardeau colonial », et assurer le bonheur des Camerounaises.<sup>68</sup> Lors d'une réunion, Agnès Nlebe, militante de l'UDEFEC, indique que les militantes ont « l'espoir que la femme Kamerunaise sera heureuse quand [leur] terre sera entre [leurs] mains ».<sup>69</sup> Ce à quoi quelques jours plus tard, Ernestine Mouthamal, une autre militante, répond que « les pays qui ont leur indépendance ont la civilisation », et que les femmes y sont bien traitées quand elles sont enceinte car, elles sont suivies par des médecins soucieux de leur bien-être et de celui de leurs enfants à naître.<sup>70</sup>

En somme, les archives qui documentent la réorganisation de l'UDEFEC de Babimbi offrent l'opportunité de faire résonner des voix marginalisées, et de contribuer à enrichir

l'histoire des féminismes noirs, à partir d'une « écriture africaine de soi », inscrite dans les dynamiques globales d'émancipation noire.<sup>71</sup> Les militantes développent un « lieu propre » de résistance au pouvoir colonial et au patriarcat interne au mouvement nationaliste.<sup>72</sup> Pour elles, rompre avec le régime colonial suppose d'articuler des positions anticolonialiste, antiraciste, anticlassiste, antipatriarcale et démocratique. Elles élaborent alors un espace public contre-hégémonique fondée sur la souveraineté populaire, qui transcende les hiérarchies coloniales liées à la race, au genre, à la classe et même à l'âge, ainsi que les matrices de domination qui les sous-tendent. Elles mettent en œuvre une citoyenneté critique émancipatrice, qui affirme égale une compétence politique à toutes les femmes, et valorise leur contribution à la lutte nationaliste. L'activisme des militantes de Babimbi représente l'une des formes de résistances menées par les africaines tout au long de la période coloniale. Il participe activement à l'élaboration d'un projet politique transformateur holistique et équitable, centré sur les marges, valorisé dans les organisations radicales noires.<sup>73</sup> L'analyse de l'UDEFEF de Babimbi permet de révéler les modalités d'expression du féminisme noir au sein d'un mouvement de libération noire africain, à l'instar des militantes du Black Women United Front (BWUF). Toutefois, la démarche de ces militantes n'épuise pas les modalités d'expression du nationalisme féminin camerounais, puisque l'approche intersectionnelle valorisée à Babimbi, se distingue de la démarche relativement conservatrice endossée à partir des années 1960, par l'élite féminine nationaliste camerounaise anglophone, qui se mobilise pour une reconnaissance de la participation des femmes à la construction de la nation, tout en maintenant les hiérarchies de classe.<sup>74</sup>

---

## Notes

<sup>1</sup> Suite à la déroute allemande lors de la Première guerre mondiale, dès 1916 le Cameroun est divisé en deux aires coloniales, l'une anglophone et l'autre francophone. Il est placé sous mandat (1922-1945), puis sous tutelle (1945-1960/61) franco-britannique. Cet article s'intéresse uniquement aux dynamiques nationalistes féministes en contexte francophone. Pour le contexte du Cameroun anglophone, voir notamment : Jacqueline-Bethel Mougoué Tchouta, *Gender, Separatist Politics, and Embodied Nationalism in Cameroon* (Ann Arbor: University of Michigan Press), 2019.

<sup>2</sup> Voir notamment : Robert Ritzenthaler, « Anlu : a Women's Uprising in the British Cameroons », *African Studies* 19, n°3 (1960) : 151 – 156 ; Judith Van Allen, « “Sitting on a Man”: Colonialism and the Lost Political Institutions of Igbo Women », *Canadian Journal of African Studies* 6, n° 2 (1972): 165-81 ; Nchoji Nkwi, Paul. « Traditional Female Militancy in a Modern Context ». In *Femmes Du Cameroun. Mères Pacifiques, Femmes Rebelles*, (Karthala, 1985), 181-91 ; Tanga Onana Joseph, « “L'émotion fiscale” des femmes Douala en 1931 », *Syllabus Review* 1, n° 1 (2009): 117-39 ; Ndengue, « Social Imaginaries in Tension? »; Céline Pauthier, « “La femme au pouvoir, ce n'est pas le monde à l'envers”, Le militantisme au féminin en Guinée (1945-1984) », in *Femmes, génération et agency en Afrique subsaharienne : vers de nouveaux défis* (Karthala, 2018), 73-111 ; Pascale Barthélémy, « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940-1950 », *Le Mouvement Social*, n° 255 (2016): 17-33; Emmanuelle Bouilly et Ophélie Rillon, « Relire les décolonisations d'Afrique francophone au prisme du genre », *Le Mouvement Social* 2, n° 255 (2016): 3-16; Ophélie Rillon, « Quand les militantes de quartier « jouent les gros bras ». Genre et violences politiques au tournant de l'indépendance du Soudan français », *Le Mouvement Social*, n° 255 (2016): 87-101;

---

Aoua Kéïta, *Femmes d'Afrique: La vie d'Aoua Kéïta racontée par elle-même* (Paris: Présence Africaine, 2014); Annette K. Joseph-Gabriel, *Reimagining Liberation: How Black Women Transformed Citizenship in the French Empire* (Urbana: University of Illinois Press, 2019) ; Mougoué, *Gender, Separatist Politics, and Embodied Nationalism in Cameroon*.

<sup>3</sup> Hill Collins, Patricia. *La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Gatineau (Québec): Editions du Remue-Ménage, 2017, 376.

<sup>4</sup> Voir notamment : Dipesh Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe : La pensée postcoloniale et la différence historique*, (Paris: Editions Amsterdam, 2009). Ramón Grosfoguel et Jim Cohen, « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements* 4, n° 72 (2012), 42-53. Sabelo J. Ndlovu-Gatsheni, « Provincializing Europe and Deprovincialising Africa: Prospects for Decolonizing the Humanities », *Présence Africaine* 1, n° 197 (2018), 337-62.

<sup>5</sup> Marie-Irène Ngapeth Ngapeth Biyong, *Cameroun. Combats pour l'indépendance* (Paris : L'Harmattan, 2010).

<sup>6</sup> ANY, 2AC 7035, Union démocratique des femmes (UDEFEFEC). Activités 1952-1956. « Union Démocratique des Femmes Camerounaises. Premier congrès tenu à Douala du 6 au 8 août 1954. Résolution d'organisation », p. 1-2.

<sup>7</sup> Pour plus d'informations sur cette question, lire notamment : Achille Mbembe, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun* (Paris: Karthala, 1996); Richard A. Joseph, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun : Les Origines sociales de l'UPC* (Paris: Karthala, 2000).

<sup>8</sup> Joseph, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun*, 330.

<sup>9</sup> La « colonialité du pouvoir » est envisagée ici dans la perspective développée par Maria Lugones et Breny Mendoza qui complètent cette notion élaborée par Alejandro

---

Quijano en montrant que les dynamiques de genre sont au cœur cette matrice du pouvoir : María Lugones, « La colonialité du genre », *Les cahiers du CEDREF*, n° 23 (2019), 46-89 ; Breny Mendoza, « La question de la colonialité du genre », *Les cahiers du CEDREF*, n° 23 (2019), 90-116.

<sup>10</sup> Lire notamment : Falquet, Jules, et Artemisa Flores Espínola. « Introduction ». *Les cahiers du CEDREF*, n°23 (2019), 6-45 ; Carneiro, Sueli. « Noircir le féminisme ». *Nouvelles Questions Feministes* 24, n° 2 (2005), 27-32.

<sup>11</sup> Claire Delahaye, « L'archive et le politique : enjeux et perspectives », *Revue française d'études américaines* 1, n° 162 (2020): 3-19 ; Élodie Grossi, « Behind the Hospitals' Closed Doors: Medical Archives as Sites of Racial Memory and Social (In)Justice », *Revue française d'études américaines* 1, n° 162 (2020), 35-50.

<sup>12</sup> Les travaux relatifs à l'UDEFEC sont encore parcellaires. Lire notamment : Meredith Terretta, *Petitioning for Our Rights, Fighting for Our Nation. The History of the Democratic Union of Cameroonian Women, 1949-1960* (Bamenda: Langaa RPCIG, 2013); « A Miscarriage of Revolution: Cameroonian Women and Nationalism ». *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n° 12 (2007) : 61-90; Rose Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés ». *Le Mouvement Social*, n° 255 (2016): 71-85 ; « Social Imaginaries in Tension? The Women of Cameroon's Battle for Equal Rights under French Rule at the Turn of the 1940s-50s ». In *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016*, édité par Felix Germain et Silyane Larcher, 237-54. Nebraska Press University, 2018.

<sup>13</sup> Ndlovu-Gatsheni, « Provincializing Europe and Deprovincialising Africa », 342 ; Chakrabarty, *Provincialiser l'Europe*, 67-93.

---

<sup>14</sup> Lire notamment : Flora Amabiamina, *Femmes, parole et espace public au Cameroun: Analyse de textes des littératures écrite et populaire*, (Peter Lang, 2017); Odome Angone, *Femmes noires francophones: Une réflexion sur le patriarcat et le racisme aux XX-XXIe siècles*, (Paris: Hermann, 2020); Jacqueline Couti, « La Doudou contre-attaque: Féminisme noir, sexualisation et doudouisme en question dans l'entre-deux-guerre" », *Comment s'en sortir*, n° 1 (2015), 111-39; Naminata Diabate, *Naked Agency. Genital Cursing and Biopolitics in Africa* (Durham: Duke University Press, 2020); Géraldine Faladé, *Turbulentes! Des Africaines en avance sur leur temps...* (Paris: Présence Africaine Editions, 2020); Hill Collins, *La pensée féministe noire*; Felix Germain et Silyane Larcher, *Black French Women and the Struggle for Equality, 1848-2016* (University of Nebraska Press, 2018); Silyane Larcher, « « Nos vies sont politiques ! » L'afroféminisme en France ou la riposte des petites-filles de l'Empire », *Participations* 3, n° 19 (2017), 97-127; Sueli Carneiro, « Noircir le féminisme », *Nouvelles Questions Feministes* 24, n° 2 (2005), 27-32; Sylvia Tamale, *Decolonization and Afro-Feminism* (Ottawa: Daraja Press, 2020).

<sup>15</sup> Claude Bourguignon et Philippe Colin, « De l'universel au pluriversel. Enjeux et défis du paradigme décolonial », *Raison présente* 3, n° 199 (2016): 99-108; Arturo Escobar, *Sentir-penser avec la Terre* (Paris: Le Seuil, 2018).

<sup>16</sup> Ashley D. Farmer, « "Abolition of Every Possibility of Oppression": Black Women, Black Power, and the Black Women's United Front, 1970–1976 », *Journal of Women's History* 32, n° 3 (2020), 89-114.

<sup>17</sup> Mendoza, « La question de la colonialité du genre », 92.

<sup>18</sup> Sur le sujet lire également : Rose Ndengue, « Social Imaginaries in Tension? » ; Cooper, Frederick. *Français et africains ? : Etre citoyen au temps de la décolonisation*,

---

(Paris: Payot, 2014) ; Mahmood Mamdani, *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif* (Paris: Karthala, 2004).

<sup>19</sup> Lugones, « La colonialité du genre », 51.

<sup>20</sup> Mbembe, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, 153-59.

<sup>21</sup> Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 » ; N'dri Thérèse Assié-Lumumba, *Les Africaines dans la politique* (Paris: L'Harmattan, 2000), 131 et s.

<sup>22</sup> Terretta, *Petitioning for Our Rights, Fighting for Our Nation.*, 78-79.

<sup>23</sup> Eric Komlavi Hahonou, « Pourquoi pas nous ? Statut social et « adultéité politique » des femmes gando au Bénin », *Autrepart*, n° 61 (2012), 157-58.

<sup>24</sup> Ndengue, « Social Imaginaries in Tension? » ; « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 ».

<sup>25</sup> ANY, 1 AC 71 (D), UDEFEC 1955-1956, « Réception de la délégation de l'UDEFEK. Réunion dans la maison de la camarade Mbock Souzanne, 6/12/56 ».

<sup>26</sup> Jürgen Habermas, *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (Paris: Payot, 2010).

<sup>27</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réception de la délégation de l'UDEFEK. Mandat 003/B.S. B/S.M. Union de la délégation d'UDEFEC unit dans la maison du Camarade Mbock Souzane. Tenue en date du 6/12/56 ».

<sup>28</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union D des Femmes Camerounaises. UDEFEC. La grande conférence d'UDEFEC tenue par la délégation de la section de Babimbi assistée dans la maison du Camarade Bayiha Emilienne : en date du 4/12/56 ».

<sup>29</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réunion du 2 octobre 1956 », p. 2.



---

<sup>30</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des Femmes Camerounaises (Udefec). Réunion du 9/12/56 au domicile de la camarade Régine Omma sur la proposition de la Délégation du B.S.B.-S/M. (UDEFEFC) ».

<sup>31</sup> Lugones, « La colonialité du genre », 74; Mendoza, « La question de la colonialité du genre », 95.

<sup>32</sup> Mendoza, « La question de la colonialité du genre », 95; Assié-Lumumba, *Les Africaines dans la politique*.

<sup>33</sup> Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 » ; Assié-Lumumba, *Les Africaines dans la politique*.

<sup>34</sup> Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 ».

<sup>35</sup> Les militant·es nationalistes n'ont eu de cesse non seulement de dénoncer la partition du territoire camerounais et son administration par les puissances coloniales britanniques et françaises, mais également de réclamer la réunification des deux parties, en plus de l'accession du pays à l'indépendance. Lire notamment : Ngapeth Biyong, *Cameroun*; Victor Julius Ngoh, *History of Cameroon Since 1800* (Limbé: Presprint, 2002).

<sup>36</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réunion du 6/11/56 tenu au domicile du camarade Bibum Marie sur la proposition de la délégation B.S.B. S/M au comité local Kikôt II ».

<sup>37</sup> Mbembe, *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun*, 154.

<sup>38</sup> Anne Verjus, *Le cens de la famille. Les femmes et le vote, 1789-1848* (Paris: Belin, 2002).

<sup>39</sup> Irène Théry, « Pour une anthropologie comparative de la distinction de sexe », in *Ce que le genre fait aux personnes* (Paris: Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2008), 18-22.

---

<sup>40</sup> Farmer, « Abolition of Every Possibility of Oppression »; Keisha N. Blain et Tiffany Gill, éd., *To Turn the Whole World Over: Black Women and Internationalism*, 1st edition (Urbana, Illinois: University of Illinois Press, 2019); Keisha N. Blain, *Set the World on Fire: Black Nationalist Women and the Global Struggle for Freedom* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2018); Pauthier, « “La femme au pouvoir, ce n’est pas le monde à l’envers”... »; Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 » ; Aliou Ly, « Promise and Betrayal: Women Fighters and National Liberation in Guinea Bissau », *Feminist Africa*, n° 19 (2014), 24-42.

<sup>41</sup> Rose Ndengue, « Femmes, sphère publique et pouvoir politique en postcolonie. Le Cas du Cameroun (1945-années 2000) ». Thèse d’histoire, Université Paris Diderot, 2018.

<sup>42</sup> ANY, 1 AC 37, Babimbi. UPC. Organisation 1955-1956, « Procès-verbal d’une réunion tenue le 26 octobre 1956 ».

<sup>43</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des femmes kamerunaises (UDEFEFEC). Réunion du 11/11/56 au domicile du camarade Song Emilie sur proposition de la délégation B.S.B S/M au comité local Yilivanké »

<sup>44</sup> Ndengue, « Femmes, sphère publique et pouvoir politique en postcolonie. », 122.

<sup>45</sup> Farmer, « Abolition of Every Possibility of Oppression », 95 et s.; Blain, *Set the World on Fire*.

<sup>46</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réunion du 11/11/56 au domicile du Camarade Song Emilie sur la proposition de la délégations B.S. B.S/M au comité local de Yilivanke ».

<sup>47</sup> ANY, 1 AC 71 (D), PV de réunion non daté.

<sup>48</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union D des Femmes Camerounaises. UDEFEFEC [...] 4/12/56 ».

---

<sup>49</sup> Ali Moussa Iyé, « Le Xeer Issa : une contribution africaine à la construction du “pluriversalisme” », *Présence Africaine* 1, n° 197 (2018), 253-85; Richard Banégas, Florence Brisset-Foucault, et Armando Cutolo, « Parlements de la rue. Espaces public de la parole et citoyenneté en Afrique », *Politique africaine* 3, n° 127 (2012), 196; Sophie Oldfield, Elaine Salo, et Schlyter Ann, « Body Politics and the Gendered Crafting of Citizenship », *Feminist Africa*, n° 13 (2009), 1-10.

<sup>50</sup> Gutmann, Amy, et Dennis Thompson. « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente ? » *Philosophiques* 29, n° 2 (2002): 193-214.

<sup>51</sup> ANY, 2AC 7035, Union démocratique des femmes (UDEFEC), Activités 1952-1956 : *Note* du 4 septembre 1954. Congrès des 6, 7 et 8 août 1954, contenant une copie du rapport fait par Emma Ngom lors du Congrès de l’UDEFEC. Premier congrès de l’UDEFEC » : « Résolutions sur les revendications » & « Résolution d’organisation », p. 1.

<sup>52</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réunion du 2 octobre 1956 ».

<sup>53</sup> Emmanuel Fureix, « La construction rituelle de la souveraineté populaire : deuils protestataires (Paris, 1815-1840) », *Revue d’histoire du XIXe siècle. Société d’histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle*, n° 42 (2011), 22-23.

<sup>54</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEC). Réunion du 9/12/56 au domicile de la camarade Régine Omma sur la proposition de la Délégation du B.S.B.-S/M. (UDEFEC) » ; « Réception de la délégation de l’UDEFEK. Mandat 003/B.S. B/ S.M. »

<sup>55</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « PV. Constitution du comité régional Nyundem » non daté.

<sup>56</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des Femmes Kamerunaises (UDEFEC). Réunion du 12/11/56 au domicile du camarade Mokou Marie sur la proposition de la délégation de B.S.B. S/M comité Local Ndeme »

---

<sup>57</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union Démocratique des Femmes Camerounaises (Undefec). Procès-verbal de la Commission des affaires des Femmes Camerounaises à l'assemblée du 6/11/1956 (C.C. Kikôt) ».

<sup>58</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union Démocratique des Femmes Camerounaises (Undefec) ».

<sup>59</sup> Gutmann et Thompson, « Pourquoi la démocratie délibérative est-elle différente ? ».

<sup>60</sup> Ndengue, « Femmes, sphère publique et pouvoir politique en postcolonie. », 144.

<sup>61</sup> Oldfield, Salo, et Ann, « Body Politics and the Gendered Crafting of Citizenship », 13.

<sup>62</sup> Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 » ; « Social Imaginaries in Tension? ».

<sup>63</sup> Achille Mbembe, « Domaines de la Nuit et Autorité Onirique dans les Maquis du Sud-Cameroun (1955–1958) », *The Journal of African History* 32, n° 1 (1991), 107.

<sup>64</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réception de la délégation de l'UDEFEK. Mandat 003/B.S. B/S.M. [...] Tenue en date du 6/12/56 ».

<sup>65</sup> Simon Nken, *L'UPC de la solidarité idéologique à la division stratégique. 1948-1962* (Paris: Anibwe Editions, 2010), 148.

<sup>66</sup> Guillaume Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique* (Paris: La Découverte, 2014).

<sup>67</sup> Mbembe, « Domaines de la Nuit et Autorité Onirique dans les Maquis du Sud-Cameroun (1955–1958) », 107.

<sup>68</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des Femmes Camerounaises (Udefec). Réunion du 9/12/56 au domicile de la camarade Régine Omma sur la proposition de la Délégation du B.S.B.-S/M. » ; Mbembe, « Domaines de la Nuit et Autorité Onirique dans les Maquis du Sud-Cameroun (1955–1958) », 107.

---

<sup>69</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Union démocratique des Femmes Kamerunaises idme pas utile (UDEFEC). Réunion au domicile du camarade Bogmis Anne sur proposition de la délégation de B.S.B S/M au Comité local Ndemé 10/11/56 ».

<sup>70</sup> ANY, 1 AC 71 (D), « Réunion de la délégation de l’UDEFEC tenu le 7 décembre 1956. Dans la maison du camarade femme Mbock Rose »

<sup>71</sup> Angone, *Femmes noires francophones*; Faladé, *Turbulentes!*; Akwugo Emejulu et Francesca Sobande, *To Exist Is to Resist: Black Feminism in Europe* (Londres: Pluto Press, 2019); Joseph-Gabriel, *Reimagining Liberation*; Blain, *Set the World on Fire*; Achille Mbembe, « À propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine* 77, n° 1 (2000), 16-43.

<sup>72</sup> Richard Banégas, Florence Brisset-Foucault, et Armando Cutolo, « Espaces publics de la parole et pratiques de la citoyenneté en Afrique », *Politique africaine* 3, n° 127 (2012), 13.

<sup>73</sup> Ashley D. Farmer, « “Abolition of Every Possibility of Oppression”: Black Women, Black Power, and the Black Women’s United Front, 1970–1976 », *Journal of Women’s History* 32, n° 3 (2020): 90, <https://doi.org/10.1353/jowh.2020.0028>.

<sup>74</sup> Mougoué Tchouta, *Gender, Separatist Politics, and Embodied Nationalism in Cameroon*.

U. D. F. F. E. C.

Section base Pendjock

Pendjock le 29/9/56

Union Démocratique de Femmes Kamerounaises

Revue Réunion de la section de base de Pendjock 29/9/56

Présidium de la séance.

Présidente de la séance Marjagi Marthiose

Secrétaire de la

conseillères. Nagal Jacqueline et Ngombi Kristine

assesseurs. Nendibe Ock et Bama Sue.

Diener

Ordre du jour.

mam digne ilen ini

- 1 Inju yi songi bôda ba base Pendjock.
- 2 i Sege mandjagi. inju souscriptions. ni a chat carte
- 3 Sege ndjangi i section yés de lui tee Balimbi.
- 4 i Sege ma hob i section i Pendjock.

La séance est ouverte à 4 heures. ordre jour

Comité de base Pendjock, igwe bôda 31 femmes U. D. E. F. E. C.

bôda 8 dyem le ba ye ngi somb carte, bana 23 le ba lui somb. carte.

Ndjangi i section ba nkal me le, me nlama bedel yo i Central

U. D. E. F. E. C. ba lui bey ba ti mani.

Délégation ilige hob camarade Bibum Simon ni camarade

& Sorianne Ilong. ni hob. Louis Bibum bona Sorianne Ilong.

Résolution

Di mêlés mana ma hob, ni li banga le, bés di nsombôl lé hiooa i

Kédé bés ni bés. Di ti Sorianne mbey ikaa igwe inju hob bona

Bibum Simon, di mêlés le ibale a tème a hâs di yis nge

isi. Sorianne Ilong a net Louis Bibum i A nkaa.

Di mêlés le ibale camarade Louis a tème a quel kala, di yis nge

isi, di bés ban bo injule ba ye ngi bana tote li hôha i

Kome Comité yés; i bôdôl nu ba lui i Adna i long.

Kameroun.

Camarade Marianne Nsoza

• A hâvêlés bés mi an Kiyaga, mi nkhôha les mase. Kiyaga

Présidente

Secrétaire

Ock

Conseillères. & L

Assesseurs. V Ilong

**Photo 1 :** Compte-rendu de la « Réunion de la section de base de Pendjock », 29 septembre 1956 (en langue Bassaa), ANY, 1AC 71 (D), UDEFEC 1955-1956

Inon

N° I.				N° III	
Nom et prénom	âge	F. au sein du C.	F. intellectuelle	N° carte U.F.C.	
30	Bilin Bertude Marie	14 ans	Cultivatrice		
31	Mbak Marie	14 ans	" " "		Billog
32	Mwaha Marie C	19 ans	" " "		
33	Faouline Dion	38 ans	" " "		
34	Veronique Marchal	57 ans	" " "		
35	Jean Bisséni	58 ans	" " "		
36	Suzanne Bell	45 ans	Couturière		
37	Bilong Annemarie	17 ans	" " "		
38	Françoise yéba	47 ans	Cultivatrice		I E
39	Bernadette Makanda	20 ans	" " "		II B
40	Mbéng Louise	45 ans	" " "		3
41	Madeleine Mkaa	22 ans	" " "		4
42	Martha Mbemur	38 ans	" " "		5
43	Bisséni Odette	15 ans	" " "		6
44	Bias Ottilie	13 ans	" " "		7
45	Bias Dorothée	13 ans	" " "		8
46	Bertha Mwaha	25 ans	" " "		9
					10
					11
					12
					1
					2
					3
					4
					5
					6
					7
					8
					9

  

<p><u>Candidature</u> 1<sup>er</sup> Kasset Choroise élue 26 voix 52</p> <p><u>Candidature</u> 1<sup>er</sup> Bayiha Agnès élue avec 21 voix 54</p>	<p><u>Présidente</u> 1<sup>re</sup> Madeleine Mlogue élue 14 voix 28</p> <p><u>Secrétariat</u> 1<sup>re</sup> Jacqueline Dion 2 voix 4</p> <p>1<sup>re</sup> Bisséni Odette élue avec 14 voix 28</p>	<p><u>Tresorerie.</u> 1 Jacqueline Dion est élue tresorière à l'unanimité 2 Conseillères I Martine Inoc 1<sup>re</sup> Françoise Nkott. Elles-ci sont élues à l'unanimité. Pour très bien mener notre travail du comité local d'UDEFEC de Fandain.</p>
---	--	--

**Photo2 :** Liste des membres d'un comité local de l'UDEFEC, non daté, ANY, 1AC 71 (D), UDEFEC 1955-1956, UDEFEC 1956.